



Conseil de développement

COMMUNIQUE

**Campagne de communication pour l'appel à candidatures
en vue de la recomposition du Conseil de développement**

LA DEMOCRATIE LOCALE, C'EST VOUS !

Prenez votre place de citoyen-ne et posez votre candidature pour participer au Conseil de Développement du Pays de Brocéliande !

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT, C'EST QUOI ?

Les Conseils de Développement sont des assemblées consultatives indépendantes. Ils rassemblent des habitant·e·s non élu·e·s qui nourrissent la démocratie participative et contributive en permettant le débat, en émettant des préconisations et propositions. Ils œuvrent à l'échelle des "Pays" (qui regroupent des communautés de communes). Partenaire et collaborateur du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande, qui comprend les Communautés de communes de Brocéliande, Montfort communauté et Saint-Méen- Montauban, le Conseil de développement rayonne sur ce grand territoire.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT, C'EST QUI ?

Nous sommes des femmes et des hommes d'âge, d'origine professionnelle, de milieu socio-culturel, d'horizons divers. Des citoyen-ne·s ordinaires, bénévoles, sans mandat électif, ne représentant que nous-mêmes ou l'association dont nous faisons partie. Nous avons rejoint le Conseil de Développement du Pays de Brocéliande depuis deux, cinq ans ou plus longtemps parfois.

Animé·e·s par le désir de contribuer, à notre mesure, à la vie de notre territoire, en dehors du cadre électoral, nous ressentons le besoin de réfléchir, de débattre collectivement, d'imaginer des solutions locales pour aujourd'hui et demain. Nous avons à cœur de dialoguer avec les instances élues, de comprendre les enjeux de développement durable - humain, culturel, économique, environnemental, social - et les problématiques de notre territoire. Grâce à cette assemblée citoyenne, il nous est tout simplement offert la possibilité de partager notre regard de citoyen-ne·s sur les politiques publiques de proximité, d'exprimer notre réflexion et de faire des propositions. La voix d'un plus grand nombre peut être entendue !



Conseil de développement

Actuellement, deux groupes de travail sont mobilisés sur les questions de transition écologique et de démocratie participative. D'autres sujets ont pu ou pourront être explorés : la mobilité, la ruralité, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'alimentation, le logement, l'emploi, l'égalité, le cadre de vie, l'éducation... Ainsi que d'autres qui peuvent vous interroger ou que vous portez.

Si vous aussi, vous vous sentez concerné.e.s par la démocratie locale et l'avenir de notre territoire, si vous aussi, vous voulez vivre un engagement citoyen, autant qu'une expérience humaine enrichissante, participez à notre appel à candidature !

COMMENT CANDIDATER ?

En ligne sur le site www.pays-broceliande.com ou en allant sur ce lien :

<https://framaforms.org/renouvellement-du-conseil-de-developpement-de-broceliande-formulaire-de-candidature-1620199903>

- Par mail à clecoqpiel@pays-broceliande.fr
- Par courrier à Syndicat mixte du Pays de Brocéliande – Conseil de développement – Manoir de la Ville Cotterel - 48 rue de Saint Malo – BP 86048 – 35360 Montauban-de-Bretagne à l'aide du formulaire papier disponible dans les Mairies.

DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES : 25 juin 2021

Nous reprendrons contact après la réception des candidatures et pourrons échanger ensemble sur vos motivations. Il nous importe que le Conseil de développement soit le plus représentatif possible de la diversité de la population du territoire et des trois communautés de communes. La parité et la représentativité (sexe, âge, commune, catégorie sociale) constituent nos critères principaux.

N'hésitez pas, chacun.e peut trouver sa place, que ce soit dans le conseil ou ponctuellement, au sein des commissions de travail. Le territoire a besoin des richesses de toutes et tous !

Contact : Christiane Lecoq Piel, animatrice du Conseil de développement (Tél. : 02 99 61 74 10) - Mail : clecoqpiel@pays-broceliande.fr